



Assurance et Banque

Atouts Parc

La solution sur mesure
pour protéger
votre flotte automobile



Les flottes automobiles

L'offre Atouts Parc s'adresse à toutes les entreprises disposant d'un parc automobile. AXA vous propose une offre complète d'assurance et d'assistance pour protéger vos véhicules et accompagner vos collaborateurs au quotidien. Les garanties s'adaptent à votre flotte de véhicules et à vos besoins.

L'offre Atouts Parc, en bref.

Réduisez vos risques auto au maximum.

Bénéficiez de services à la carte et d'équipes spécialisées pour mettre en place au sein de votre entreprise une démarche Prévention adaptée à vos besoins.



Protégez votre responsabilité.

- **La responsabilité Civile Automobile** vous couvre si des dommages sont causés à des tiers.
- **La faute Inexcusable de l'Employeur** intervient en cas de dommages subis par l'un de vos salariés.
- **La Responsabilité Civile Fonctionnement** est déclenchée en cas de dommages causés par l'utilisation d'un outil équipant l'un de vos véhicules.
- **La Responsabilité Civile et les atteintes à l'environnement** vous couvre en cas de dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles, étendue à la prise en charge du préjudice écologique et à la responsabilité environnementale.

Couvrez l'ensemble de vos véhicules et conducteurs.

- **Les dommages subis par vos véhicules**, y compris les véhicules en leasing.
- Dans ce cas, **les dommages subis par vos marchandises, les effets personnels et le matériel radio** dans le véhicule.
- **Les pertes financières** de vos véhicules en leasing peuvent être pris en charge en cas de perte totale.
- **La garantie Sécurité du Conducteur** afin de couvrir les dommages corporels subis par le conducteur à la suite d'un accident responsable.

Bénéficiez d'une assistance complète 24h/24 - 7j/7⁽¹⁾.

- **L'assistance médicale** prévoit l'avance et le remboursement des frais médicaux engagés suite à un accident.
- **L'assistance remorquage** intervient en cas d'accident pour remorquer votre véhicule jusqu'au garage le plus proche.
- **L'assistance technique** intervient en cas de panne, y compris embourbement et crevaison, pour remorquer votre véhicule jusqu'au garage le plus proche sans application de franchise.
- **Le véhicule de remplacement** prévoit la mise à disposition d'un véhicule de remplacement de catégorie équivalente si votre véhicule est non roulant.

(1) Selon clauses et conditions du contrat.

Le tableau de garanties de l'offre Atouts Parc

	RC AUTO & FONCTIONNEMENT	RC & ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT	ACCIDENTS (DONT COLLISIONS, BRIS DE GLACE)	VOL	INCENDIE, CAT. NAT., EXPLOSION, ATTENTAT...	ABSORPTION DE CORPS ÉTRANGERS	PERTES FINANCIÈRES	SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR	PEINTURES PUBLICITAIRES	PROTECTION JURIDIQUE	ASSISTANCE / SERVICES	VÉHICULE DE REMPLACEMENT			
VÉHICULES ⁽¹⁾	✓	✓					✓		✓ Jusqu'à 1 500 €	✓ Jusqu'à 15 K€	✓ Assistance technique, remorquage, levage, grutage jusqu'à 5 000 €	✓			
ENGINS ⁽¹⁾	✓	✓				✓ Pour Engins Agricoles	✓			✓ Jusqu'à 15 K€	✓ Remorquage				
LE DIRIGEANT ⁽¹⁾	✓ Faute inexcusable							✓ Jusqu'à 1 M€							
CONDUCTEURS ⁽¹⁾								✓ Jusqu'à 1 M			✓ Assistance médicale				
MARCHANDISES TRANSPORTÉES POUR COMPTE PROPRE ⁽¹⁾			✓ Inclus dès qu'une garantie Dommages est souscrite pour un montant de 750 € (ou 2 000 € pour bus et autocar) En option possibilité d'étendre jusqu'à 3 000 € (ou 6 000 € pour bus et autocar)												
MARCHANDISES AGRICOLES ⁽¹⁾															
EFFETS PERSONNELS DANS LE VÉHICULE ⁽¹⁾															
MATÉRIEL RADIO ⁽¹⁾															

Garantie Obligatoire

Garantie Incluse

Garantie en option

⁽¹⁾Selon les conditions contractuelles

Les risques couverts ⁽¹⁾

RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE	Prise en charge des dommages causés à autrui du fait de d'accident/incendie/explosion causés par le véhicule
RESPONSABILITÉ CIVILE FONCTIONNEMENT	Prise en charge des dommages causés par l'utilisation d'un engin situé sur l'un de vos véhicules ou causés par le véhicule lui-même en fonction outil.
RC & ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT	Prise en charge des frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux liés à l'utilisation du véhicule
RECOURS ET AVANCE SUR RECOURS	Prise en charge des frais nécessaires à la défense juridique de l'assuré
SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR	Versement d'une indemnité au conducteur ou ses ayants droit suite à un accident de la route entraînant un dommage corporel ou un décès
PERTES FINANCIÈRES	Paiement des loyers dus en cas de disparition/destruction du véhicule loué

ASSISTANCE AUX PERSONNES	Services d'assistance apportés à l'assuré (rapatriement, remboursement de frais médicaux...)
GARANTIE REMORQUAGE	Remorquage du véhicule en cas d'accident/incendie/vol
VÉHICULE DE REMPLACEMENT	Prêt d'un véhicule de remplacement si le véhicule de l'assuré est non roulant

DOMMAGES TOUS ACCIDENTS	Prise en charge des dommages matériels suite à un accident
DOMMAGES PAR COLLISION	Prise en charge des dommages matériels suite à une collision avec véhicule dont le propriétaire est identifié/ un piéton identifié
INCENDIE, EXPLOSION, ATTENTAT, GRÊLE ET TEMPÊTE	Prise en charge des dommages matériels suite à un évènement involontaire affectant votre véhicule
VOL	Prise en charge des dommages/ remboursement de la valeur du véhicule en cas de vol/tentative de vol
BRIS DE GLACES	Remboursement des frais de réparations ou de remplacement des éléments vitrés du véhicule brisés accidentellement
CATASTROPHES NATURELLES	Prise en charge des dommages matériels suite à un évènement involontaire affectant votre véhicule
EFFETS ET OBJETS PERSONNELS	Remboursement de la valeur des objets présents dans le véhicule
APPAREILS RADIO ET ASSIMILÉS	Remboursement de la valeur des appareils transportés
MARCHANDISES TRANSPORTÉES POUR PROPRE COMPTE	Prise en charge des dommages/pertes de marchandises
TRANSPORT DE MARCHANDISES AGRICOLES	Prise en charge des dommages/pertes de marchandises
ABSORPTION DE CORPS ÉTRANGERS	Prise en charge des dommages aux matériels agricoles
PEINTURES PUBLICITAIRES	Prise en charge des dommages aux peintures publicitaires ou décoratives

EXEMPLES



Vous retrouvez votre voiture endommagée sur un parking et le responsable ne s'est pas fait connaître.

Solution AXA

La garantie Dommages tous Accidents vous couvre, vous êtes indemnisé déduction faite de la franchise restant à votre charge et indiquée sur votre contrat.



Un camion tombe en panne à quelques kilomètres de son garage.

Solution AXA

Avec l'assistance technique, vous serez pris en charge sans franchise kilométrique.



Votre véhicule est accidenté et ne peut plus rouler mais vous n'êtes pas blessé et souhaiteriez poursuivre votre voyage.

Solution AXA

Grâce à la garantie remorquage, AXA prend en charge les frais de remorquage et trouve la solution de transport la plus adaptée pour la poursuite de votre voyage.

⁽¹⁾ Selon les conditions contractuelles

Les modalités de fonctionnement du contrat

Principales exclusions du contrat

- La conduite sans permis de conduire valide,
- Les épreuves courses et compétitions sportives (ou leurs essais) soumises à autorisation,
- Les dommages provoqués par le transport de matières dangereuses,
- Les faits intentionnels
- Les biens transportés à titre onéreux

Sur garanties hors responsabilité civile

- La conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants

Activation du contrat

Disponibilités des services

- Les services sont disponibles dès le début de la durée de vie du contrat.

Conditions d'application des garanties

Modalités en cas de sinistres

- Vous disposez de 5 jours ouvrés pour déclarer le sinistre et de 2 jours pour un vol.
- Prendre les mesures nécessaires pour limiter l'importance du sinistre.
- Attendre l'accord écrit d'Axa pour débuter des réparations.

Vie du contrat

Durée de vie du contrat

- Il commence à la date convenue entre vous et AXA.
- S'il s'agit d'un contrat à tacite reconduction, il est reconduit annuellement si non dénonciation.

Modalités légales de résiliation du contrat

- La demande de résiliation doit se faire par lettre recommandée et parfois avec accusé réception.
- Elle doit respecter le préavis prévu par le contrat.



CONTACTS D'URGENCE

AXA Assistance
01 55 92 22 22

En cas de Crise Majeure
01 55 92 22 95

Service Grêle AUTO
0 800 340 360

Les services inclus



Service Auto à Domicile (SADE)⁽¹⁾

Votre véhicule a subi un dommage qui ne l'empêche pas de rouler en respectant le code de la route (pare-choc abîmé, cabossage, éraflure,...) ? Nous venons le chercher à l'endroit qui vous convient (domicile, lieu de travail...) et vous prêtons une voiture pendant la durée des réparations.



Soutien aux Victimes d'accidents corporels graves⁽²⁾

En cas d'accident de la circulation avec dommages corporels, subis par l'un de vos salariés ou par un tiers, une équipe de spécialistes dédiés mettra tout en œuvre pour trouver avec lui les solutions les plus adaptées à sa situation. Des prestations pourront être mises en place pour l'assister dans certaines tâches de la vie quotidienne : aide à domicile, garde d'enfants, soutien psychologique, aménagement de l'habitation, bilan professionnel.



Gestion de flotte

Depuis votre espace client sur entreprise.axa.fr, vous pouvez déclarer les entrées et sorties de vos véhicules. Retrouvez également à tout moment la liste de vos véhicules assurés.



Garages Partenaires⁽³⁾

Votre véhicule a subi un dommage qui entrave la conduite ou qui contrevient au respect du code de la route. Vous, ou la dépanneuse, déposez le véhicule dans un Garage Partenaires à proximité où votre véhicule fait l'objet d'une expertise rapide sur place en 30 min. Durant les réparations, vous bénéficiez d'un véhicule de remplacement.



Service Grêle Auto⁽¹⁾

En cas de chute de grêle sur votre flotte automobile, sur un simple appel vous bénéficiez :

- d'une prise de rendez-vous d'expertise sous 24 h.
- d'une voiture de prêt sans transfert de garantie et sans frais de caution, pendant la durée des réparations.
- d'une **garantie nationale de 5 ans** sur les réparations effectuées.
- d'un numéro vert gratuit pour contacter notre prestataire : le **0 800 340 360**.

(1) Un service proposé pour les véhicules à moteur roulant de 4 roues et de moins de 3,5 tonnes.

(2) Sous réserve d'éligibilité.

(3) Véhicules éligibles : Véhicule à moteur 4 roues. Sont exclus : les 2 roues, les caravanes et les poids lourds, les véhicules > à 3,5 tonnes, les engins.

Pourquoi l'offre Atouts Parc est-elle citoyenne ?

Parce qu'elle fait rimer assurance et confiance.

- Grâce à une documentation claire et simple, disponible auprès de votre conseiller AXA, votre assurance flotte auto n'a plus de secret pour vous ! Vous comprenez les garanties de votre contrat et en connaissez les principales exclusions.
- Comme une crise majeure, par exemple un accident de la circulation d'ampleur impliquant l'un de vos collaborateurs, peut nuire à l'image de votre entreprise et donc à votre réputation, AXA vous accompagne dans la gestion de cette crise. Tout est fait pour vous permettre de relancer votre activité au plus vite et dans les meilleures conditions : intervention d'une agence de communication, service d'écoute par des psychologues, informations juridiques...

Parce qu'elle vous permet de préserver votre énergie et celle de la planète.

- La protection de l'environnement vous tient à cœur et votre flotte auto comprend des véhicules électriques ? Atouts Parc récompense cet engagement et vous offre une baisse tarifaire sur vos véhicules légers et véhicules utilitaires électriques.
- Moins de papier, moins de complexité ! Avec l'offre Atouts Parc, vous avez la possibilité de recevoir les conditions générales de votre contrat directement dans votre messagerie électronique.

Parce qu'elle encourage vos comportements responsables et vous protège contre les risques d'aujourd'hui.

- AXA vous alerte en cas de mauvaises conditions météorologiques pour vous permettre d'anticiper et de protéger votre parc de véhicules et vos collaborateurs. Si votre activité est située dans une zone exposée, vous recevez ainsi des conseils de prévention ainsi que des alertes météo par e-mails, SMS et notifications sur 7 types de risques tels que l'inondation, la tempête, l'orage ou encore la canicule.
- AXA vous propose, en partenariat avec un spécialiste de la prévention automobile, de réaliser un bilan de prévention des risques de votre parc automobile. Ce bilan (en option) vous permet de recevoir une analyse détaillée de vos risques ; il est accompagné d'un plan d'actions personnalisé pour vous aider à réduire la fréquence de vos accidents.



Votre interlocuteur AXA



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur [axa.fr](https://www.axa.fr)

